



AMBASSADE DE SUISSE
EN FRANCE

Rapport Politique No 70
Confidentiel

Paris, le 18 juillet 1958.

Monsieur Max Petitpierre,
Conseiller fédéral,
Chef du Département Politique,
B e r n e .

Entretien avec M. Couve de Murville,
Ministre des Affaires étrangères.

Monsieur le Conseiller fédéral,

a) Zone de libre échange

Conformément à vos instructions, j'ai attiré l'attention de M. Couve de Murville sur la très grande importance que la Suisse attachait au problème de la zone de libre échange. Je lui ai dit que parfois on avait l'impression que la France le considérait essentiellement comme un problème franco-anglais. En réalité cependant il intéresse au plus haut degré d'autres pays, dont la Suisse. J'ai insisté sur le fait que nous étions préoccupés de voir s'approcher la date du 1er janvier, date d'entrée en vigueur du marché commun, sans qu'une entente ait pu intervenir entre les Six et les Onze. Nous pensons que si d'ici-là il n'y a pas d'accord, la discrimination dont seraient l'objet les pays ne faisant pas partie du marché commun amènera inévitablement une division de l'Europe. L'OECE en sera affaiblie et l'Union Européenne des Paiements risquera de disparaître. Ainsi, la coopération européenne que l'on a tenté de développer au cours des dernières années serait sérieusement compromise.



M. Couve de Murville a répondu qu'actuellement le gouvernement français cherchait, d'une part, à déterminer une position commune des six pays à l'égard du projet de zone de libre échange et, d'autre part, à arriver à un modus vivendi avec les autres pays de l'OECE. Une convention pour l'établissement d'une zone de libre échange ne peut être conclue d'ici la fin de l'année. Mais le gouvernement français est désireux d'arriver à un arrangement provisoire avec les autres pays de l'OECE. Il est en effet conscient des dangers que présenterait une coupure entre les Six et les Onze. M. Couve de Murville partage nos vues; il se heurte cependant à l'opposition des producteurs français, qui restent résolument hostiles à toute zone de libre échange. L'arrangement en question ne devrait dans tous les cas pas avoir une forme requérant la ratification parlementaire puisque celle-ci ne pourrait être obtenue en ce moment, les Chambres étant en vacances. Selon M. Couve de Murville, les propositions de M. Hallstein seraient susceptibles de former une base de discussion pour un tel arrangement. Une fois celui-ci réalisé, on aurait le temps alors de poursuivre à loisir les pourparlers sur la zone de libre échange.

M. Couve de Murville dirigera la délégation française à la réunion des Six, le 23 juillet, et probablement aussi à la réunion du comité Maudling qui lui fera suite. En revanche, il ne sait pas encore s'il assistera à la réunion ministérielle de l'OECE, les 28 et 29 juillet, ou si cela sera M. Pinay.

b) Liban

L'appel du Président Chamoun a été adressé à la fois aux gouvernements des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de la France. Alors que le gouvernement des Etats-Unis décidait d'y répondre et le gouvernement britannique de ne pas y donner

- 3 -

suite, le gouvernement français déclarait qu'il était prêt à intervenir si cela devenait nécessaire, pour assumer la sauvegarde de ses intérêts ainsi que la protection des ressortissants français. Le bateau de guerre "De Grasse", avec une escorte, a été envoyé devant Beyrouth. Les troupes françaises à bord n'ont cependant pas pris part au débarquement et l'on attend le développement des événements.

Mon interlocuteur ne s'est pas prononcé au sujet de ce développement. Il considère la situation sans optimisme. Pour lui, l'Irak est définitivement perdu.

M. Couve de Murville vous remercie de lui avoir transmis si rapidement des nouvelles des ressortissants français en Irak. Il pense que ceux-ci ne doivent la vie sauve qu'au fait de résider à l'écart de la capitale. S'ils s'étaient trouvés à Bagdad, il y aurait eu probablement des victimes, comme cela fut le cas pour les Anglais et les Allemands.

M. Couve de Murville, avec l'épouse duquel j'ai des liens de parenté, m'a reçu d'une façon très amicale. Il a toutefois été réservé dans ses propos. Il m'a donné l'impression d'être fatigué, ce qui n'est pas étonnant, car depuis son entrée au gouvernement, il y a six semaines, sa tâche a été fort pesante.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

L'Ambassadeur de Suisse :

P. Micheli